

# Orages et tempêtes du 29.06.2024 : 24,50 millions € de dégâts indemnisés par les assureurs

Luxembourg, le 16/07/2024

Deux semaines après les orages et les tempêtes dévastateurs qui ont frappé le Luxembourg le samedi 29 juin 2024, les assureurs luxembourgeois dressent un premier bilan des dommages et réaffirment leur rôle essentiel dans la gestion des crises et la protection de la communauté.

## Un bilan des dégâts considérable

Depuis cette nuit d'intempéries, les assureurs ont été sollicités pour **plus de 3.750 dossiers** de dommages causés par la tempête et les inondations aux habitations et entreprises. Le montant total des indemnisations pour ces dégâts est actuellement estimé à **22,50 millions d'euros**.

2/3 des dégâts ont été causés par les inondations suite aux orages, 1/3 des dégâts ont été causés par la tempête.

De plus, **374 véhicules** ont été endommagés, dont certains définitivement hors d'usage, représentant une charge supplémentaire de **2 millions d'euros**.

Le coût total des dégâts indemnisés s'élève donc pour le moment à **24,50 millions d'euros**.

## Une réactivité et un soutien exemplaires

Face à l'urgence de la situation, les assureurs luxembourgeois ont immédiatement mobilisé leurs ressources pour apporter une assistance rapide et efficace aux sinistrés. Les services de Météo Lux ont très bien fonctionné, la population a pu être avertie et prendre les mesures de sécurité nécessaires.

## Une préconisation importante pour l'avenir

Compte tenu de l'augmentation significative des événements météorologiques extrêmes sur le territoire luxembourgeois ces cinq dernières années, une tendance qui illustre clairement les effets du changement climatique, l'ACA conseille vivement aux assurés de passer en revue leurs garanties souscrites. Il est crucial de vérifier régulièrement les couvertures souscrites et de les adapter si nécessaire en consultant leur assureur ou leur agent d'assurance, afin de garantir une protection adéquate face à ces nouveaux risques.

CONTACT: Marc HENGEN, Administrateur-Délégué

marc.hengen@aca.lu  
Tél. : 44 21 44 26